

LES BASES SCIENTIFIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

[INCLUSIVE EDUCATION'S SCIENTIFIC BASIS]

EUGENE UCOUN KENO UPOLWUN and STANISLAS BOGOY NANGAMA

Département des Sciences de l'Éducation,
Université de Kisangani, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation,
Kisangani, Province de la Tshopo, RD Congo

Copyright © 2019 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Several educational approaches are applied in educating disabled people. Notably: separated or discriminatory education, incorporated classes within ordinary schools and inclusive education. Many Congolese educative operators advocate that there is no way to educate together invalids and valids in ordinary classes. Hence they ignore new theories of reference which sustains integrative or inclusive education. This article is updated in order to enlight and to enable them with useful information related to scientific basics of this new approach. We think that DRC needs this information to realize its objective of education for all to what it has subscribed for several decades.

KEYWORDS: educational approach, scientific basics, education for all, educating disabled, separated education, incorporated classes, new theories of reference.

RÉSUMÉ: Plusieurs approches éducatives sont d'application dans l'éducation des personnes en situation de handicap à savoir, l'éducation séparée ou ségréguée, les classes incorporées dans des écoles ordinaires et l'éducation inclusive. Beaucoup d'opérateurs éducatifs congolais affirment qu'il est impossible de faire étudier les « invalides » et les « valides » ensemble, dans des classes ordinaires. Ils ignorent les nouvelles théories de références qui sous-tendent l'éducation intégratrice. Pour les éclairer, il est urgent qu'on leur apporte les informations utiles sur les fondements scientifiques de cette approche. en La RDC en a besoin pour réaliser l'objectif de l'éducation pour tous à laquelle elle a souscrite depuis plusieurs décennies.

MOTS-CLEFS: éducation inclusive, bases scientifiques, éducation pour tous, approches éducatives, éducation séparée, classes incorporées, théories de référence.

1 INTRODUCTION

Le 20^{ième} siècle a ouvert la porte à l'éducation inclusive alors que le 21^{ième} siècle lui accorde de plus en plus une place de choix dans des systèmes éducatifs de par le monde. De l'exclusion du système éducatif à l'éducation inclusive en passant par l'éducation spéciale, la personne vivant avec handicap voit des efforts permanents et réels du monde s'orienter vers l'éducation inclusive. Aujourd'hui, une importance significative est accordée à l'approche « éducation inclusive ». Celle-ci est considérée comme une tendance nouvelle d'éducation où les enfants et les adolescents valides et ceux vivant avec handicap étudient dans une même classe ordinaire ou mieux ensemble. Elle repose sur le principe de la pédagogie nouvelle qui stipule : « ce n'est plus l'apprenant qui doit s'adapter au processus enseignement-apprentissage, mais c'est à ce processus de s'adapter à l'apprenant conformément à ses capacités virtuelles »[1].

Pour la référence [2], jusqu'en une date récente, le monde considérait que seuls les élèves ayant une déficience bien définie devaient recevoir une éducation spéciale et que la meilleure façon de les prendre en charge était de les regrouper dans des classes ou des écoles spéciales, où ils bénéficieraient d'un enseignement adapté à leurs besoins spécifiques.

Cette conception reposait sur le fait que les difficultés d'apprentissage des élèves ne résultent que de leurs limitations personnelles et met, en premier plan, le dépistage du problème et la prescription du traitement correspondant.

Dans cette perspective, l'éducation spéciale était un concept non modulable : seuls les élèves présentant un handicap précis pouvaient bénéficier d'une prise en charge spéciale, alors que beaucoup de leurs camarades, pour des raisons diverses, qui étaient en difficulté à l'école, restaient dans leurs classes ordinaires sans que leurs besoins soient pris en compte. Cette approche n'a jamais disparu jusqu'à ce jour, elle continue à faire son bonhomme de chemin sous d'autres cieux.

Cependant, il s'observe aussi une nouvelle tendance à favoriser, dans tous les secteurs de la société, l'insertion et la participation des personnes vivant avec handicaps. Ces personnes reçoivent l'appui nécessaire dans le cadre des structures mises en place pour l'ensemble de la communauté dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'emploi et des services sociaux. Ainsi elles bénéficient des mêmes droits que le reste de la population. Pour ce qui est de l'éducation, l'on préconise de plus en plus une école soucieuse de réunir tous les enfants à l'école où tous étudient ensemble, indépendamment de leurs caractéristiques personnelles, affirme la référence [3].

En effet, l'insertion, au sein de l'école ordinaire, des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, considérée comme un moyen fondamental d'assurer l'insertion sociale et la normalisation, est un objectif que certains systèmes d'éducation poursuivent de plus en plus, affirment les auteurs Marchesi (Espagne), Evans (OCDE), Blanco et Duk (Amérique Latine et Caraïbes), Miron (Nicaragua), tous cités par la référence [4]. En Afrique, les références [5] et [6] ont recommandé aussi l'adoption de cette approche éducative dans les différents systèmes éducatifs.

Pour ces auteurs, les motivations à la base de cette tendance éducative sont dictées à la fois par les nouvelles théories scientifiques de références d'ordre psychologique, sociologique, pédagogique, didactique, philosophique, neuroscientifique. Malheureusement, beaucoup de pédagogues congolais et certainement d'autres cieux également ne détiennent pas suffisamment d'informations à ce sujet. C'est pourquoi nous avons entrepris la présente réflexion aux fins de leur présenter les fondements scientifiques de cette approche et au besoin les conduire progressivement à opérer un changement dans la façon de concevoir et d'appliquer l'éducation en RDC.

Pour rappel, l'éducation présente ses multiples facettes, toutes importantes. L'on parle de l'éducation de masse, de l'éducation pour tous, de l'éducation permanente, de l'éducation spéciale, de l'éducation récurrente et enfin de l'éducation inclusive.

L'éducation de masse intéresse tous les enfants, tous les adolescents ainsi que tous les adultes tant valides que ceux en situation de handicap. S'agissant des adultes, l'on parle de « l'éducation des adultes ou mieux l'Andragogie. L'alphabetisation constitue l'une des formes de l'éducation de masse intéressant plus les adultes que les enfants. Pour la référence [7], l'éducation des adultes est « toute formation qu'un adulte entreprend sous forme d'autoformation ou à l'aide d'une institution choisie par lui et dans tous les domaines, sans que la formation, la motivation à l'entreprendre, le choix de sa nature et de l'institut où elle se déroule ne soient déterminés par d'autres éléments que le sujet lui-même. Ici, la décision de l'adulte est très importante et déterminante. La référence [8] dit que l'éducation récurrente est une forme de l'éducation de masse. Elle consiste à distribuer sur une vie entière des tranches d'éducation répétées.

L'éducation pour tous, quant à elle, est le fruit de la Déclaration Universelle des droits de l'homme qui a reconnu, à travers son article 26, le droit à l'éducation à tous et a proclamé que l'enseignement élémentaire doit être gratuit et obligatoire, l'enseignement secondaire doit être généralisé, l'accès aux études supérieures doit être ouvert à tous en fonction de leur mérite [9].

L'éducation pour tous a fait l'objet de grandes rencontres internationales dont la Conférence Mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien en Thaïlande [10], la Conférence Mondiale sur les « Besoins Educatifs Spéciaux, Accès et Qualité » à Salamanque en Espagne [11], et le Forum Mondial sur l'éducation pour tous à Dakar au Sénégal [3].

Ces assises ont permis aux pays concernés d'adopter un cadre d'action qui engage leur gouvernement respectif à garantir une éducation de qualité intégrale pour tous : offrir aussi, à la portée de ceux qui continuent à être exclus du système éducatif, notamment les filles, les enfants vivant avec handicap, les enfants de minorité ethnique, les enfants touchés par la violence, une éducation intégrale. Aujourd'hui, elle fait partie des Objectifs du Développement Durable.

L'expression « éducation permanente » ne diffère pas du concept éducation tout court. Toutefois examiné scrupuleusement, il remet en question le concept éducation tel que conçu dans la plupart des systèmes éducatifs actuels. Il

apparaît depuis quelques années comme une innovation. L'adjectif « permanent » met en relief l'une des caractéristiques essentielles de l'éducation, à savoir l'éducation pour la vie. Ceci signifie que le processus éducatif couvre toute l'existence d'une personne et s'étend du niveau préscolaire au niveau postuniversitaire. En d'autres termes, l'éducation est un processus, une attitude qui engage toute la vie, de la naissance à la mort. Elle présente plusieurs formes : formelle, informelle, générale et professionnelle et intéresse tout le monde. Elle remplit plusieurs fonctions à savoir :-La formation,- l'acquisition des connaissances et apprentissages systématiques continue à apprendre toute sa vie durant.

Par contre, l'éducation spéciale dite aussi spécialisée, pour la référence [13] est l'ensemble des mesures éprouvées appliquées dans l'enseignement des jeunes éprouvant des difficultés psychologiques ou sociales, ou encore des handicapés divers. La référence [14] affirme qu'il existe plusieurs appellations utilisées pour désigner cette pédagogie spéciale : l'orthopédagogie, la psychopédagogie des handicapés pour les pays francophone, alors que des pays de langue allemande et en particulier la Suisse alémanique, utilisent le vocable pédagogie curative.

La référence[15] déclare : « alors que l'éducation spécialisée s'était progressivement ouverte à différentes difficultés de l'enfance et de l'adolescence, son champ d'activités s'est encore élargi ces dernières années. Aujourd'hui elle concerne tous les âges qui, du fait de maladies, d'accidents, de carences, de souffrances d'origine sociale, de vieillissement ..., éprouvent au quotidien des difficultés à être, difficultés qui justifient d'une éducation ou d'un accompagnement spécialisés. Aussi, au regard de l'évolution actuelle, les modalités d'accompagnement traditionnellement assez réduites à des formes simples sont désormais multiples ou infinies et font obligatoirement l'objet d'un projet personnalisé.

L'éducation inclusive apparaît comme une nouveauté ou mieux comme une innovation pédagogique. En effet, l'adjectif inclusif met en exergue l'une des caractéristiques essentielles de l'éducation, à savoir l'éducation pour tous et l'éducation pour la vie [16].

L'adjectif inclusif révèle que le processus éducatif intéresse toute personne et s'étend en principe de la préscolaire au niveau postuniversitaire. Cette nouvelle tendance n'exclut personne et demeure une attitude qui engage toute personne valide ou vivant avec handicap à suivre un processus éducatif toute la vie, de la naissance à la mort [1].

Ce processus peut être formel, informel, général et professionnel. Dans l'évolution de la pensée éducative, l'éducation inclusive remplit une fonction correctrice et sociale. Correctrice en ce sens qu'elle remédie aux insuffisances des systèmes éducatifs actuels ou à leurs pratiques éducatives fondées sur la ségrégation. Sociale en ce sens qu'elle réconcilie les deux tendances anciennes fondées respectivement sur les « adaptés » ou « Valides » et les « inadaptés » ou « ceux en situation de handicap », étant donné que les deux catégories vivent dans une même société ou un même environnement social.

Le rôle de l'école est celui de pallier les difficultés de l'élève. Il faut modifier les programmes et les pratiques pédagogiques pour les adapter à tous les élèves afin qu'ils progressent de façon satisfaisante en fonction de leurs possibilités et de leurs spécificités individuelles. Cette approche éducative offre un cadre propice à la réalisation des objectifs d'égalité des chances et de participation complète, favorise une éducation plus personnalisée, crée un climat de solidarité entre tous les élèves et contribue à améliorer la qualité de l'enseignement, renchérissent les auteurs comme[17] et [1].

2 APPROCHE METHODOLOGIQUE

Notre approche méthodologique repose sur la technique documentaire et l'analyse épistémologique. Il s'agit de se documenter à travers les différentes littératures existantes, de réfléchir sur l'interdisciplinarité de l'éducation inclusive et de suggérer l'adoption de l'éducation inclusive au sein du système éducatif congolais.

3 BASES SCIENTIFIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

Il sied de rappeler que tout système éducatif repose sur une série de fondements philosophique, sociologique, biologique, psychologique, pédagogique, social ... Ces derniers sont en fait des pensées ou idéologies, et des moyens proposés en vue d'atteindre les objectifs éducatifs fixés et recherchés par la société.

3.1 PRINCIPES DE BASE

Les questions majeures sont celles de savoir : sur quelle base est-il possible que les personnes « valides » et les « non valides » dites « vivant avec handicap » étudient ensemble ? Que faut-il faire pour réaliser ou rendre opérationnelle cette éducation inclusive ?

En effet, ces questions nous donnent l'opportunité de rappeler ici les différents principes de base de l'éducation dont:

- Tout enfant a droit à une éducation saine et solide comme la plupart des Constitutions des nations du monde le reconnaissent.
- Il est indéniable que la science pédagogique et les sciences connexes à la pédagogie ont évolué et évoluent du jour au lendemain. Ce qui était impossible hier sur le plan pédagogique est devenu, en ce jour, possible au nom de cette évolution.
- Hier, les enfants vivant avec handicap étaient cachés ou abandonnés à leur triste sort ; aujourd'hui, ils font l'objet à la fois de l'éducation spéciale, de l'éducation inclusive partielle, et demain, ils feront l'objet de l'éducation inclusive généralisée.

A ce sujet, la référence [18] se pose les questions suivantes : comment tenir compte de toutes les différences entre les élèves dans une salle de classe ? Est-il légitime de tenir compte des différences entre élèves pour leur prise en charge pédagogique efficace ? Deux conceptions éducatives abordent toutes ces questions :

- La première consiste à valoriser les différences, car à la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, il a été affirmé « le droit à la différence ». Dans ce cadre, on a pu ainsi critiquer une conception restrictive de l'intelligence, imposée par l'école, au nom de formes d'intelligences multiples dit la référence [18]. Dans cette optique, il s'agirait alors de réformer les pratiques scolaires de façon à ce qu'elles sauvegardent ce qui fait l'irréductibilité singularité de tout individu et, autant que possible, de créer les conditions pour que cette individualité puisse trouver les outils de son expression.
- La deuxième prône l'abolition ou, au moins, la réduction des différences. Mais cette dévalorisation des différences peut être, à son tour, justifiée par deux catégories très différentes de considérations. D'une part, ce qu'on peut redouter, lorsqu'on veut réduire les différences entre les élèves à l'école, c'est qu'elles constituent ou servent de support à des inégalités ou elles discriminent les individus. D'autre part, on peut vouloir réduire les différences entre les élèves pour une toute autre raison. On admet que l'école consiste, pour une large part, à faire accéder les élèves à un ensemble de savoirs : sur la langue, savoirs mathématiques, savoirs historiques, savoirs géographiques, malgré leurs différences interindividuelles. La pédagogie différenciée suppose qu'à travers la didactique appropriée, elle peut donner à chaque apprenant un savoir donné. Là, elle réduit les différences entre les élèves, dans la mesure où chaque élève apprend à son rythme, pour ne pas parler de la « pédagogie différenciée ou encore mieux de la « pédagogie sur mesure ».

En effet, en vertu de la singularité et de la complexité de chaque situation ou cas, il est nécessaire que la conjugaison des apports théoriques diversifiés soit de mise pour une parfaite réussite de cette éducation. Etant donné que l'enseignant ne travaille pas seul, mais en équipe, la synergie des apports systémiques n'est pas à négliger, du fait qu'il travaille avec des élèves ou enfants qui sont des êtres corporels, cognitifs, affectifs et sociaux nécessitant l'apport des théories du développement et des apprentissages, de la psychologie des groupes, de la neuropsychologie, de la philosophie, etc.

Avec tous ces apports, la référence [19] nous recommande d'aller à la rencontre de toutes les catégories de ces enfants vivant avec handicap ou ayant des besoins éducatifs spécifiques en ces termes : « Un regard qui cherche en l'enfant un devenir instaure une dynamique de rencontre », et non « un regard qui scrute pour trouver la marque du manque donnant à l'enfant un statut péjoré ».

De ce point de vue, une approche pluridimensionnelle sur tout ce qui touche aux problématiques des apprentissages est indispensable pour permettre de comprendre, au cas par cas, les difficultés ou troubles particuliers des élèves, et de pouvoir ainsi rechercher les réponses éducatives, pédagogiques ou rééducatives les plus adaptées.

Si nous abordons cette réflexion ce jour, c'est parce que nous savons que les difficultés d'apprentissage varient à l'infini et qu'aucun champ des sciences de l'éducation n'est susceptible, à lui seul, d'apporter une clef explicative universelle en ce domaine. Certaines difficultés apparaissent essentiellement cognitives, d'autres purement affectives, d'autres encore d'origine psychologique ou encore institutionnelle, etc. Le plus souvent, les difficultés sont intriquées, multifactorielles. D'où la nécessité d'une approche pluridimensionnelle au regard de tous ces besoins éducatifs particuliers.

Aussi, devons-nous retenir que l'éthique de l'enseignant l'amène à considérer l'enfant ayant un besoin éducatif particulier comme une personne en quête du savoir et du devenir. L'école pour tous et à tous est un principe qui prend en compte les besoins de chacun pour adapter les parcours scolaires puis professionnels, en terme de prévention, de pédagogies adaptées, d'aides spécialisées en mobilisant des ressources diversifiées au niveau de l'école, avec les parents et avec l'accompagnement des partenaires extérieurs.

A ce titre, nous sommes d'avis avec la référence [1] qui affirme que l'enseignant spécialisé doit, sur le plan de sa formation psychologique :

- maîtriser efficacement ses émotions, ses attitudes et ses comportements lors de ses activités d'enseignement-apprentissage.

- mieux comprendre la situation individuelle ou groupale pour pouvoir la référer aux connaissances sur le développement de l'enfant et de l'adolescent dans toutes ses dimensions ;
- répondre aux demandes explicites qui relèvent de ses compétences et mieux décoder des demandes implicites ;
- repérer d'éventuels troubles d'une fonction cognitive ou de dysharmonies dans le développement ;
- articuler prévention, remédiation et compensation ;
- s'appuyer sur les connaissances actuelles concernant les mécanismes d'apprentissage pour construire des dispositifs pédagogiques et éducatifs adaptés ;
- chercher dans la discipline concernée, d'un point de vue sociologique, anthropologique ou épistémologique ce qui peut donner du sens au savoir enseigné ;
- comprendre ce qui se passe ou se joue dans la classe ;
- prendre appui sur le groupe comme médiation possible entre l'élève et le savoir ;
- prendre de la distance, douter, analyser, penser ;
- échanger avec d'autres professionnels, etc.

Tout cela, dans le but ultime d'accompagner l'enfant afin qu'il grandisse dans le chemin qui l'élève et cela, grâce, à l'apport interdisciplinaire des sciences fondamentales décrites ci-dessous.

3.2 THÉORIES DE RÉFÉRENCES

Des théories de références issues des sciences fondamentales diverses apportent à un enseignant spécialisé quelque chose de très importante dans sa profession. En effet, de la pédagogie à la philosophie en passant par d'autres sciences connexes, six grands champs théoriques constituent les fondements de l'éducation inclusive. Ci-dessous, l'essentiel de la contribution de chacune de ces sciences.

3.2.1 LA PÉDAGOGIE NOUVELLE

La science pédagogique, pour rappel, a pour rôle de proposer et de réguler des situations pédagogiques ou d'apprentissage qui mettent en relation un enseignant, des élèves et un savoir. En tenant compte du contexte particulier de ses conditions de travail, l'enseignant pourra s'occuper de cinq séries de questions en s'appuyant sur sa capacité de discernement et sur la théorie pédagogique de référence. En effet, la pédagogie avec ses différentes variantes dont la pédagogie « sur mesure » ou la pédagogie différenciée, la pédagogie individualisée, la pédagogie curative, la psychopédagogie,... trouve lors de l'éducation inclusive, toute son importance. La pédagogie nouvelle est celle qui met au centre de ses préoccupations l'enfant. Elle prône la théorie de l'apprentissage sous forme de la lettre « J » : chaque enfant apprend à son rythme.

Grâce à sa pédagogie moderne, l'enseignant se pose plusieurs questions :

- quel dispositif social serait le mieux adapté à sa classe et devant telle discipline ;
- Faut-il un travail individuel ou en petits groupes ?
- Est-il pertinent de prévoir un temps pour une activité complexe ou mieux segmenter l'activité en unités simples ?
- Comment doit-il gérer l'espace – classe pour un processus enseignement – apprentissage optimal ?
- Quels matériaux les plus propices au bon déroulement de son dispositif pédagogique doit-il choisir (le rendre attrayant et efficace) ?
- Enfin a-t-il instauré un cadre plus sécurisant et studieux pour tous ses élèves qui doivent retrouver chacun sa place, sans soupçon de moquerie dans l'espace-classe ?

Bref, l'enseignant doit, dès lors mobiliser des connaissances diverses pour construire des réponses pédagogiques, éducatives ou rééducatives adaptées aux différentes situations des enfants et des adolescents à problèmes éducatifs spécifiques en vue d'une solution idoine. La pédagogie moderne vise à proposer et à réguler des situations d'apprentissages qui mettent en jeu un enseignant, un élève et un savoir à enseigner en vue d'aider l'élève à apprendre et à se construire à l'école. La pédagogie moderne, avec ses différentes variantes, constitue pour nous une des bases de l'enseignement inclusif.

3.2.2 LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE

Elle est l'une des variantes de la psychologie. En principe, la psychologie clinique s'intéresse aux cas individuels et permet de trouver des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Quelle est l'histoire de l'élève ?
- Qu'est-ce qui se joue dans la position de l'élève ?
- Comment l'élève peut-il supporter ses difficultés pour réussir la tâche lui proposée ?
- Quels sont les facteurs qui amèneraient l'élève à refuser les apprentissages lui proposés ?
- Comment expliquer que l'élève rejoint une autre catégorie d'enfants au cours de son cursus ?
- Qu'est-ce qui peut amener l'élève à chercher l'attention de son enseignant ?
- Quelles sont les conséquences des difficultés scolaires persistantes de l'élève dans son développement ?... Autant de questions relèvent de cette discipline.

C'est pourquoi, nous disons que les connaissances sur le développement psychoaffectif de l'enfant et de l'adolescent (élève) permettent à l'enseignant de mieux comprendre la situation de chaque apprenant, en posant des hypothèses sur le sens des actes, comportements ou paroles dans un contexte donné. Le tout dans la perspective d'adopter des gestes pédagogiques et des postures relationnelles adaptés à la situation de chaque cas en face. Tel est le grand apport de la psychologie clinique dans le domaine de l'enseignement inclusif. Elle constitue donc son deuxième fondement scientifique.

3.2.3 LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE

Généralement cette science s'intéresse au processus d'apprentissage chez l'apprenant et aide ainsi l'enseignant, en mobilisant les théories qui décrivent l'acte d'apprendre, à se préoccuper des questions suivantes :

- quelles représentations les élèves à problème ont-ils de lire, d'écrire, de calculer, de réussir un apprentissage ;
- quels dispositifs pédagogiques ou autres l'enseignant a mis en œuvre partant de ses connaissances antérieures pour trouver solutions aux problèmes de ses apprenants ?
- qu'est-ce qui fait qu'un apprenant, malgré ses capacités d'apprendre une notion, ne parvient pas à accéder à cet apprentissage ?
- quelles sont les conséquences d'un déficit sensoriel sur l'apprentissage d'une notion ?
- d'où viennent les difficultés d'un apprenant ? Les propositions pédagogiques répondent-elles à son niveau de développement ?...

En somme, les connaissances sur le développement cognitif d'un apprenant permettent à l'enseignant spécialisé de s'appuyer sur les différentes théories de l'apprentissage pour orienter ses actions pédagogiques, éducatives et rééducatives. Il peut ainsi situer l'obstacle à franchir par un apprenant à un niveau qui lui permet de réaliser un progrès éducatif significatif. Dans ce cas, nous parlons du respect de la zone proximale de développement de cet apprenant. Voilà, un apport capital qui fait de la psychologie cognitive l'une des bases de l'éducation inclusive.

3.2.4 LA NEUROPSYCHOLOGIE

Grâce à un corps médical compétent et une équipe psychologique appropriée, il est possible de diagnostiquer un trouble neuropsychologique et une difficulté particulière d'apprentissage chez un apprenant, d'interroger la stratégie pédagogique ou autre à privilégier pour aider l'apprenant à réaliser son apprentissage.

Pour la référence [1], les genres de questions que l'on peut se poser à ce niveau sont les suivants :

- l'apprenant présente-t-il des signaux d'alerte des troubles associés en plus de son trouble ou son problème fondamental ?
- l'apprenant est-il en difficulté sur la mise en œuvre d'une fonction cognitive instrumentale particulière ?
- les difficultés d'un apprenant concentrées sur une notion précise ne révéleraient-elles pas une autre difficulté ?

- les difficultés rencontrées par un apprenant dans l'apprentissage d'une notion donnée s'inscrivent-elles dans le cadre de difficultés de cette notion ou sont-elles révélatrices de l'existence d'un autre trouble?...

En d'autres termes, l'apport de la neuropsychologie est qu'elle permet à l'enseignant de privilégier la remédiation ou, au contraire, la compensation en fonction des données collectées par un repérage des performances de l'apprenant. Elle permet de s'interroger, s'il faut insister là où les difficultés se cristallisent ou mettre en œuvre une « pédagogie du détour » ou mieux une « pédagogie différenciée » qui porte sur les difficultés vécues par chaque sujet en classe. Il est donc important que l'on s'interroge sur les différentes sources de difficultés d'apprentissage d'un apprenant en situation d'enseignement-apprentissage. Sont-elles d'origines neuropsychologiques ou autres ? Voilà encore une grande contribution qu'apporte la neuropsychologie dans l'organisation du processus enseignement-apprentissage inclusif.

3.2.5 LA SOCIOLOGIE MODERNE

Quelle est la contribution de cette science dans l'éducation de l'enfant ? En effet, la sociologie, comme science connexe à la pédagogie, donne des éléments de compréhension de l'apprenant dans le groupe, dans la classe, à l'école.

Dans le cadre de l'enseignement inclusif, l'on peut se poser une série de questions, notamment du genre :

- L'apprenant est-il mieux avec ses collègues cette année ?
- Quelle est la part de l'environnement social dans cette amélioration ?
- Quelle place l'apprenant manifestant une difficulté trouve-t-il dans son groupe,
- Comment aider la classe à vivre et à travailler avec lui sans exclusion ?
- Comment faire vivre le groupe –classe d'un apprenant à problème dans un climat favorable aux apprentissages au moment où il vit difficilement ce problème ?
- comment aider l'apprenant à vivre pleinement dans son groupe –classe sans se réfugier dans son groupe de déficients ?
- Comment un apprenant à problème peut –t-il bien évoluer, s'épanouir et grandir dans un groupe-classe qui le rejette ?
- Quels types de relations observe-t-on entre les enseignants et les apprenants dans la complicité de la microsociologie de la classe ? Etc.

En bref, la contribution de la sociologie en matière de l'enseignement comme le signale[20] réside dans l'évidence que les connaissances sociologiques donnent à l'enseignant des clefs de lecture de la situation sociale et l'aident à se servir du groupe-classe comme d'un levier pour accompagner chacun à prendre sa place, toute sa place mais rien que sa place dans le groupe, la classe, l'école et la société quelles que soient les différences que présentent les enfants et adolescents en classe.

3.2.6 LA DIDACTIQUE DIFFÉRENCIÉE

La science et l'art d'apprendre permet à l'enseignant, à la fois de diagnostiquer pédagogiquement les causes des difficultés rencontrées par les apprenants dans la réalisation d'une tâche scolaire et à mettre en œuvre de dispositifs de remédiation ou de compensation qui facilitent l'accès aux apprentissages sans dénaturer l'essence de la discipline. La didactique différenciée est celle qui tient compte des capacités et des faiblesses de chaque apprenant afin de le conduire vers sa pleine réalisation. Elle se fait aider par les autres sciences de base de l'éducation inclusive.

La maîtrise de la didactique des disciplines permet à l'enseignant de distinguer la tâche de l'objectif, de s'assurer de la pertinence de la nature et du niveau des objectifs à atteindre, de formuler des consignes adéquates, de vérifier que les savoirs enseignés peuvent prendre du sens pour les élèves à travers des pratiques sociales de référence, l'épistémologie de la discipline, ou encore en référant ce sens à des questions à caractère anthropologique fort, affirme la référence [18].

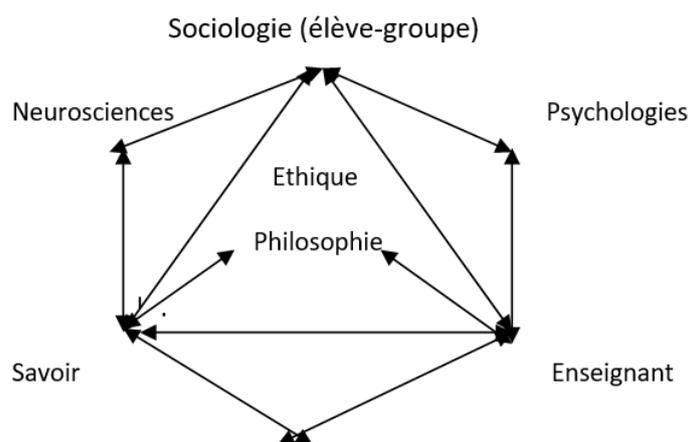
3.2.7 LA PHILOSOPHIE

Enfin, la philosophie, considérée comme la mère de toutes les sciences, a donné naissance à la philosophie de l'éducation. Celle-ci s'interroge sur le devenir de l'enfant sur le banc de l'école. A ce titre, elle aide l'enseignant spécialisé à « garder le cap », à réinterroger sans cesse ses valeurs éducatives, ses fondements, et à garantir que ses principes d'action restent en cohérence avec les fondements humanistes qui prévalent aux missions que l'école congolaise lui confie : que deviendrait

l'apprenant si l'enseignant décidait de l'abandonner ? Quel espoir aurait l'apprenant si l'école décidait de le mettre dans une structure spécialisée ? Pour quelle finalité enseigne-t-on un enfant quelle que soit sa nature ?

En d'autres termes, la philosophie de l'éducation incite l'enseignant à se poser la question d'éducabilité de chacun de ses enfants, sans aucune exception. Ainsi l'enseignant doit l'aider à accepter l'échec, sans pour autant renoncer au postulat que tout être humain est éducatif. Les gestes professionnels de l'enseignant s'inscrivent dans le souci permanent de se référer à une éthique, sans laquelle l'acte d'éduquer pourrait vite basculer dans l'abstention ou le dressage.

Voilà donc un ensemble des théories des références scientifiques qui contribue à la modélisation de la situation pédagogique en classe inclusive et permet à chaque enseignant d'envisager un dispositif adapté au contexte de l'éducation inclusive selon la référence [1] :



Ce dispositif pédagogique met en relation les différentes sciences de base de l'éducation inclusive et les acteurs qui définissent la classe, à savoir l'élève- groupe, le savoir et l'enseignant. Il précise le climat qui caractérise le contexte de l'éducation inclusive dont la mise en œuvre exige de chaque système éducatif, une profonde réforme tant sur le plan législatif, organisationnel, pédagogique, infrastructurel, sociologique, didactique et autres. Il permet de vaincre ce que, plus d'une personne croyait impossible hier : l'éducation inclusive.

4 DISCUSSION

Au nom du principe de la mondialisation incarnée par le nivellement tant à la base qu'au sommet de chaque système éducatif et en vue d'uniformisation de différents systèmes éducatifs, nous pensons que le système éducatif congolais ne doit pas rester à l'écart, mais qu'il s'efforcera d'être au même niveau que les autres systèmes éducatifs tel que le recommande l'UNESCO [3] aux différentes nations du monde.

Le système éducatif congolais doit donc exploiter les différentes théories de références telles que décrites ci-haut pour mieux s'y prendre. Si d'autres pays les ont exploitées pour innover leurs systèmes éducatifs, pourquoi le système éducatif congolais doit se mettre à l'écart ?

Pour ce faire, la République Démocratique du Congo initiera dans son système éducatif, comme cela se fait dans tous les systèmes éducatifs qui appliquent l'éducation inclusive, une série de profondes réformes scolaires qui touchera tous les aspects tels: la législation scolaire, la formation des enseignants (spécialisés), l'élaboration des programmes (adaptés), les infrastructures scolaires(adaptées), les équipements didactiques et les manuels(scolaires variés et adaptés), le changement de mentalité (superstitieuse) à l'égard de handicap, l'implication et la participation des parents, etc.

Nous sommes d'avis avec la référence [21] que l'adoption de l'approche inclusive dans le système éducatif congolais ne sera possible que si certains préalables majeurs sont maîtrisés. Il s'agit de :

- L'adoption d'une nouvelle loi –cadre de l'enseignement national où, en lieu et place de l'éducation spéciale ou des classes incorporées, la RDC instaurerait l'éducation inclusive. Cette réforme serait législative ;
- La réforme du système de formation de tous les enseignants congolais tant au niveau primaire que secondaire, si pas au niveau supérieur, formation qui inclurait les nouvelles approches d'éducation des personnes en situation de handicap ;

- Les nouvelles instructions relatives à l'érection des infrastructures scolaires adaptées à tous sont élaborées en remplacement des anciennes instructions et mises en application. Les nouvelles instructions exigeraient que les infrastructures scolaires soient adaptées à toutes les catégories des personnes vivant avec handicap ;
- La mise à la disposition des écoles des équipements adaptés et appropriés, y compris les matériels didactiques et les manuels scolaires pour tous ;
- La réduction des effectifs par classe, aux fins d'appliquer une pédagogie différenciée et individualisée à tous ; la seule solution de conduire chaque apprenant vers une réalisation parfaite de son apprentissage. L'idéal serait de 20 élèves par classe au plus.

Par ailleurs, Il est important de noter que l'engagement politique et communautaire de tous constitue le premier facteur de réussite de l'éducation inclusive. Au nom de la mondialisation des systèmes éducatifs des nations du monde, peut-on déjà y réfléchir pour notre système éducatif futur ?

5 CONCLUSION

Tel est donc notre vœu pour assurer avec éthique, justice distributive, à tous les enfants congolais vivant avec handicaps divers et à ceux valides, l'éducation pour tous. La RDC peut y arriver, à condition que l'homme politique lève l'option politique et donne les moyens nécessaires d'une part, et que d'autre part, la société congolaise entière lui prête mains fortes.

La référence [22] prône l'éducation spéciale séparée et des classes incorporées dans des écoles classiques ou ordinaires. C'est un pas bien sûr pour l'éducation des personnes vivant avec handicap en RDC. Néanmoins, les auteurs comme [23], [1], et [18] affirment que l'éducation spéciale présentent beaucoup de désavantages dont :

- primo, la difficulté d'une intégration totale dans la société en général, du fait que la tendance des personnes vivant avec handicap est celle de vivre avec leurs pairs handicapés et non les valides ;
- Secundo, la difficulté d'intégration professionnelle, car les études faites par les personnes vivant avec handicap dans des centres spécialisés réservés à eux seuls ne sont pas connues du commun de mortel ou mieux du grand public ;
- Tertio, la présence du complexe d'infériorité qui domine la vie des personnes vivant avec handicap, alors que, parfois sur le plan intellectuel et professionnel, le rendement fourni par les personnes vivant avec handicap n'est pas différent de celui produit par les valides ;
- Enfin, s'ajoute pour la RDC, le fait que les deux approches en vigueur dans son système éducatif ne lui ont pas permis de réaliser des progrès attendus en matière d'éducation spéciale. Aussi, la conception superstitieuse qui domine dans la société congolaise face à l'handicap est un grand obstacle pour la promotion des personnes vivant avec handicap : elles sont considérées comme des personnes « magiques » et « possédées » par des mauvais esprits.

Si l'approche éducative inclusive est en pleine expansion dans le monde, c'est grâce à l'évolution permanente des théories de références décrites ci-haut, où les découvertes de nouvelles théories éducatives sont le fruit de plusieurs recherches scientifiques régulières. Cette évolution ouvre des nouveaux horizons d'espoir surtout à l'éducation des personnes vivant avec handicap, sans oublier l'éducation des enfants et des adolescents dits « valides ».

Au regard de l'évolution scientifique actuelle, il y a lieu d'affirmer que c'est qui était irréalisable hier commence à devenir réalisable aujourd'hui. Ce qui est sûr, est que, par les espoirs et les enjeux éducatifs modernes que l'approche éducative inclusive a portés et qu'elle porte encore, les pratiques et les interrogations qui s'y rapportent soulèvent encore toute la problématique de l'éducation inclusive en Afrique en général et en RDC en particulier, au regard des anciennes pratiques pédagogiques toujours en vogue et des conceptions superstitieuses qui entourent la naissance et la vie de la personne vivant avec handicap. Pour réussir ce défi, une orientation scolaire et professionnelle rigoureuse dit [24] s'avère nécessaire à tous les niveaux du système éducatif, en dehors des exigences susmentionnées. Bref, l'éducation inclusive est un des défis auxquels le système éducatif congolais doit faire face à l'horizon 2050. Cette éducation jouit aujourd'hui des bases scientifiques solides en tant qu'approche éducative. Elle s'imposera à coup sûr aux siècles futurs.

REFERENCES

- [1] GUYOTOT, P. L'enseignant spécialisé. Scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers, Lyon : Chronique Sociale ,2008.
- [2] BLANCO, R. Et DUK, C. « L'intégration des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux dans la région d'Amérique latine et Caraïbes : situation actuelle et perspectives », Revue Perspectives, Vol. Xxv, n° 2, juin, Paris : Unesco, 1995.
- [3] UNESCO. Forum Mondial sur l'Éducation. Cadre d'Action de Dakar. Dakar(Sénégal) : Unesco.
- [4] UNESCO. Editorial in Revue Perspectives, Vol. XXV, n° 2, juin, Paris : Unesco, 1995.
- [5] O'TOOLE, B. « Les programmes de réadaptation à base communautaire, » Revue Perspectives, Vol. Xxv, n° 2, juin, Paris : Unesco ,1995.
- [6] BIONA, M. Opinions des responsables et des enseignants des centres de rééducation de Kisangani sur l'insertion des enfants handicapés dans des écoles ordinaires. Cas des centres Simama et Espoir des Sourds. Kisangani (RDC), TFC inédit : FPSE, UNIKIS/RDC, 2012.
- [7] BESNARD, P. Socio-pédagogie de la formation des adultes. Paris : E.S.F, 1974.
- [8] OCDE. L'éducation récurrente : une stratégie pour une formation continue. Paris : OCDE ,1973.
- [9] ONU. La déclaration universelle de droits de l'homme, Washington, USA, 1948.
- [10] UNESCO. La Conférence Mondiale sur l'éducation pour tous à Jomtien/ Thaïlande. Paris : Unesco, 1990.
- [11] UNESCO. La Conférence Mondiale sur les « Besoins Educatifs Spéciaux, Accès et Qualité » à Salamanque en Espagne. Paris : Unesco, 1994.
- [12] MPIANGU.D.N.Les bases psychopédagogiques de l'éducation permanente. Revue Zaïroise de Psychologie et de Pédagogie, Vol. V. n°2, Kinshasa, Unaza, 1976.
- [13] DICTIONNAIRE. Petit Larousse, 2014.
- [14] LAMBERT, J.L. Enseignement spécial et handicap mental. Bruxelles : Pierre Mardaga ,1986.
- [15] DREANO, A. Guide de l'éducation spécialisée, Acteurs et Usages, Institutions et Cadre réglementaire, Pratiques professionnelles, Paris. France, 4^{ème} édition Dunod, 2009
- [16] DICTIONNAIRE. Larousse Universel, 2012.
- [17] MIRON. L'éducation spéciale au Nicaragua : évolution et situation actuelle, in Perspectives, 94, 25 (2), Paris, France, Unesco, 1995.
- [18] KAHN, S. Pédagogie différenciée, Paris : de Boeck, 2010.
- [19] WALLON, H.L'évolution psychologie de l'enfant. Paris, Librairie Armand de colin, 1967.
- [20] NDEKE, Z.C. Du «Self Help » au « Self Reliance » des personnes vivant avec handicap physique à Kisangani. Contribution à la thématique du Service Social. Thèse inédite, FSSAP, Département de Sociologie, Université de Kisangani, Kisangani, RDC, 2010.
- [21] BASOLWA. Facteurs d'exclusion des enfants en situation de handicap dans la société congolaise, EPSP, Kinshasa, RDC, 2014.
- [22] EPSP. La loi-cadre de l'enseignement national. Présidence de la République, Journal Officiel, 2014.
- [23] WANG, M, C. « L'éducation des élèves ayant des besoins spéciaux : égalité et accès, », Revue Perspectives, Vol.xxv, n° 2, juin, Paris : Unesco, 1995.
- [24] WENDA T.C.P. L'orientation scolaire et professionnelle en RDC : guide pratique. Paris : l'harmattan, 2014.